

COMMENTAIRES

Les modalités du RSE avec aménagement d'examens sont applicables uniquement pour les étudiants relevant du RSE et après validation de leur demande par les services compétents de l'établissement.  
Les étudiants disposant d'une reconnaissance de leur situation de handicap par les services compétents de l'établissement pourront se voir notifier individuellement des aménagements dérogatoires aux présentes MCCC.

INFORMATIONS GENERALES				SESSION INITIALE						SECONDE CHANCE	
Code élément	Intitulé	ECTS	Coefficient	ASSIDUITÉ			DISPENSE		ASSIDUITÉ ET DISPENSE		
				Noté ou non noté (SUIV)	Type de contrôle	Nb épreuves	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	
	<b>UE PSYCHOLOGIE DE L'EDUCATION</b>	6									
	<b>UE PHILOSOPHIE DE L'EDUCATION</b>	6									
	<b>UE HISTOIRE DE L'EDUCATION I</b>	6									
	<b>UE SPECIALISATIONS EN EDUCATION ET OUVERTURES</b>	6									
	<b>UE LANGUES</b>	3									
	<b>UE TICE</b>	3									

INFORMATIONS GENERALES				SESSION INITIALE						SECONDE CHANCE		
				ASSIDUITÉ			DISPENSE			ASSIDUITÉ ET DISPENSE		
Code élément	Intitulé	ECTS	Coefficient	Noté ou non noté (SUIV)	Type de contrôle	Nb épreuves	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve
	<b>UE SOCIOLOGIE DE L'EDUCATION</b>	6										
	<b>UE ENVIRONNEMENTS NUMERIQUES PR L'EDUCATION</b>	6										
	<b>UE PEDAGOGIES ET DIDACTIQUES</b>	6										
	<b>UE SPECIALISATIONS EN EDUCATION ET OUVERTURES</b>	6										
	<b>UE LANGUES</b>	3										
	<b>UE PREPROFESSIONNALISATION</b>	3										